Association Ranimons la cascade ! Salles-la-Source, le 25 septembre 2013

C/°M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
b.gauvain@orange.fr
Tél : 06 84 32 99 79

220 adhérents, 788 signataires pétition

Objet : demande d'éclaircissements sur des soupçons graves de fraude de la Société Hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source

Copie pour information à la DRFIP

Monsieur Hervé Le Floc'h-Louboutin
Directeur de la DRFIP
34 rue des lois
BP 56605
31066 Toulouse Cedex 06

Monsieur le Directeur,

L'association que je préside, sise en Aveyron à Salles-la-Source, s'oppose au projet **d'autorisation d'une micro-centrale hydroélectrique (SHVSS),** dont la concession s'est achevée le 31 décembre 2005 et dont le dossier de poursuite d'exploitation est au cœur de l'actualité médiatique de notre département (plusieurs centaines d'articles et reportages de presse à ce jour).

Depuis plus de 3 ans que nous étudions ce dossier avec le plus grand sérieux et avec l'aide de nombreuses compétences dans de nombreux secteurs, nous avons constaté de multiples irrégularités qui nous consternent et dont certaines font l'objet de recours judiciaires ;

Ainsi, face au refus de l'Administration de nous communiquer certaines pièces du dossier, nous avons dû saisir la CADA par cinq fois et le tribunal administratif de Paris vient de nous donner une première fois raison en condamnant le Ministère de l'Economie et des Finances (dont dépend l'ancien Ministère de l'Industrie) pour ce refus...

Nous avons par ailleurs signalé, devant de multiples instances, des soupçons de fraude évidente, au vu des documents comptables présenté par la SHVSS de Salles-la-Source ainsi que de ses déclarations devant la cour d'appel de Bordeaux, et qui sont l'objet de ce courrier.

Je souhaitais vous informer très également de ces derniers éléments et vous prier de faire tout ce qui est en votre pouvoir **pour que ce dossier soit enfin publiquement clarifié** par les instances compétentes, en ce qui concerne ces éléments de fraude, soit pour faire taire la rumeur, soit pour rétablir le droit et l'égalité entre les citoyens. Dans le contexte de l'affaire Cahuzac, cette mise au point nous paraît plus que souhaitable.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,

Bernard Gauvain